

CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2017

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure
Absents excusés	Arrivée de Wilfried DAHERON à 20H07, de Laurent VINET à 20H45 et de Bénédicte MICHENAUD à 21H18
Secrétaire de séance	Michel BRETAUD
Date de convocation	7 juin 2017
Compte-rendu de séance 15 mai 2017	Approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale - Personnel

Loyers 2017 des logements du Logis et du 15, rue de la Croix Charette

34-2017

La variation autorisée par l'INSEE étant de 0% pour 2017, le conseil décide de maintenir les loyers des logements communaux comme suit :

Rue Croix Charette	Loyer au 01/07/17
Logement 1	247.20 €
Logement 2	318.25 €
Le Logis	
Appartement 1	254.20 €
Appartement 2	234.18 €
Appartement 3	185.14 €
Logement B	193.15 €

Abribus de la Gandouinière (remboursement des matériaux)

35-2017

Par délibération du 10 avril dernier, le Conseil a fixé les règles d'installation et de financement des abribus dans les villages ainsi que le montant maximum de la participation communale pour l'achat des matériaux à 450 €.

Les parents du village de la Gandouinière, par l'intermédiaire de Monsieur Ludovic VERDEAU, ayant acheté les matériaux pour la construction de l'abribus pour un montant de 194.61 €, le Conseil décide de lui rembourser ladite somme et sollicite une participation à hauteur de 50% auprès de la Commune de CHAUCHE.

Acquisition terrain succession BOISSELEAU Thérèse /DM1 budget général

36 & 37-2017

Dans le cadre de la succession de Madame Marie Thérèse BOISSELEAU, sa nièce, Madame MENARD, propose à la Commune d'acheter la parcelle ZY 63 d'une contenance de 3 263 m² située à la Machicolière – ST ANDRE GOULE D'OIE. Cette parcelle est située en zone 2AU du Plan Local d'Urbanisme et jouxte en partie le terrain de sports.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments ci-dessus et compte-tenu de l'intérêt qu'a la collectivité à acquérir cette dernière, approuve cette acquisition au prix de 3 € le m² (classement en zone 2AU du PLU), sous réserve que cette parcelle soit libre de tout droit et de toute occupation. Aussi, les propriétaires actuels devront verser l'ensemble des indemnités dues (éviction ou autres...) aux occupants éventuels, avant qu'il n'y ait transfert de propriété à la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE.

En conséquence, le conseil approuve la décision budgétaire ci-dessous :

Chapitre/OP	Section	Compte et libellé	Montant
Ch 21	Dépenses d'investissement	2111 – Acquisition de terrains nus	+ 11 000 €
Ch 020	Dépenses d'investissement	020 – Dépenses imprévues en investissement	- 11 000 €

Voirie – Assainissement – Agriculture

Voirie et aménagements divers (résultat du marché de voirie 2017 et point sur les dossiers en cours)

Résultat du marché de voirie 2017 : Le Conseil prend note que le marché de voirie (groupement de commandes au niveau intercommunal) a été attribué à l'entreprise SOFUTRAP/SMTR pour un montant de 536 335.80 € HT sur l'ensemble du territoire dont 40 820 € HT pour notre commune. Cette somme comprend la tranche ferme et la tranche conditionnelle.

Aménagement du village du Coin : Ouverture des plis : lundi 26 juin 2017 à 19 heures

Lotissement des Coccinelles : Réception des travaux : mercredi 28 juin 2017 à 14H30mn

Consultation maîtrise d'œuvre mise en séparatif du réseau unitaire du bourg : Ouverture des plis : lundi 26 juin 2017 à 18 heures

Rapport service assainissement 2016 : Le Conseil approuve le rapport 2016.

Mode de gestion du réseau	en régie		
Facturation	VEOLIA		
Contrôle du fonctionnement de la lagune	SATESE (Conseil Départemental)		
Lagunes			
Mise en service des lagunes	1981		
Mise aux normes et construction du 3 ^{ème} bassin	2010		
Maître d'ouvrage	Commune		
Maître d'œuvre	DDTM		
Constructeur	SOFULTRAP/SODAF		
Capacité nominale	633 EH		
Nombre de branchements au 31 décembre 2016	370		
Pièce jointe	Rapport de synthèse établi par le Département		
STEP Vendrennes – St-André			
Mise en service de la STEP	Mars 2016		
Maître d'ouvrage	Communes de Vendrennes et de St-André		
Maître d'œuvre	ZLM		
Constructeur	Groupement MIGNE/CHARPENTIER/SOFULTRAP/V.EPURATION		
Capacité nominale	385 EH		
Nombre de branchements au 31 décembre 2016	22 sur 77		
Pièce jointe	Rapport de synthèse établi par le Département		
Construction réseaux			
1962	Rue de la Croix Charette	2006	La Milonnière (dernière partie)
1971	Madone/Boutinière/Chevalleraye	2007	La Ridolière – le Baillargeau
1982	Route de Chavagnes	2008	Lotissement « le Guérinet »
1984	Lotissement du Guérinet	2009	Rue Croix Charette/ la Frissonnière
1989	Lotissement des tilleuls	2010	Mise aux normes des lagunes et réseau La Frissonnière/Le Guérinet
1999	Lotissement « le Hameau du Doué »	2011	Lotissement le Guérinet 2
2003	Vivier/Coudray/Machicolière/Milonnière	2013	Forêt/Bergeonnière et lotissement le Clos du sabotier
2003	Lotissement « le hameau du Vivier 2 »	2015	Réseau du village de la Brossière
2004	Lotissement hameau du Vivier 3	2015	Mise en séparatif rue François Cugnon
2004	La Milonnière (1 ^{ère} partie)	2015	Construction de la STEP Vendrennes/St-André
2005	La Forêt	2015	La Brossière
Prix de l'assainissement			
Redevance assainissement			PAC & Raccordement à l'égout
Abonnement annuel		Prix au volume consommé	
2016	2017	2016	2017
54.93 €	57.68 €	1.29 €	1.35 €
			Depuis 2016
			PAC : 1 300 € pour les constructions neuves et 1 107 € pour les maisons existantes / Frais de branchement : 442 €
En cours de réalisation ou en projet			
- Poursuite des études sur l'année 2017 nouvelle STEP du Coudray			
- Etude diagnostique du réseau d'assainissement en cours			
- Mise en séparatif du réseau unitaire du bourg en cours			

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés en mai/juin, Certificat d'urbanisme en cours)

Demandeur		Projet	Adresse
LOKS Maxime / PIVETEAU	PC	Construction d'une maison d'habitation	Lot 13, Les Coccinelles
ALLAIN Jean-Marie	PC	Construction d'une maison d'habitation	Le Coin
ARRIVE Benjamin	PC	Construction d'une maison d'habitation	Le Coudray
FERREIRA Déborah	PC	Construction d'une maison d'habitation	Lot 21, les Coccinelles
Vendée Logement	PC	Construction d'une maison d'habitation	Lot 1, les Coccinelles
GUERIN David	PC	Construction d'une maison d'habitation	Lot 14, les Coccinelles
ALAIN Guillaume	PC	Construction d'une maison d'habitation	Lot 23, les Coccinelles
BAUDON Mathieu	DP	Construction d'un abri en bois	27, Hameau du Vivier
SORIN Damien	DP	Changement des ouvertures	62 La Brossière
VANCAYEZELLE Franck	DP	Construction d'une piscine	4, Lot du Guérinet
LEHOUX Jean-Claude	DP	Construction d'une véranda	28, rue Croix Charrette
DAHERON Cédric	DP	Construction d'une véranda	42, la Brossière

Nouveaux critères d'attribution des subventions 2018

L'investissement sera subventionné à un tiers de la facture jusqu'à hauteur de 1 000 € : Acceptation du devis par la commission et paiement sur présentation de la facture.

Pour les associations ayant un éducateur sportif pour les enfants de 4 ans à 15 ans : Participation annuelle de 1 500 €.

Manifestations exceptionnelles – Feu d'artifice :

- Toutes les animations communales populaires et avec entrée gratuite pourront solliciter une subvention pour l'organisation de leur fête.

- N'importe quelle association ou regroupement d'associations peut organiser un feu d'artifice, mais seul un, tous les 5 ans, sera subventionné en partie.

La commission ayant une enveloppe attribuée pour une année, si le budget est atteint, il faudra attendre l'année suivante pour déposer une autre demande. Les demandes seront étudiées par ordre de priorité et de dossier complet, relevés de l'ensemble des comptes y compris. Le Conseil approuve ces nouveaux critères.

Action Sociale

Point sur l'enquête ABS en cours

Restitution de l'enquête : Mercredi 21 juin 2017 à 18 heures.

Subvention ADMR

39-2017

Jusqu'en 2016, l'ADMR de Vendée avait une convention avec le Conseil Départemental qui fixait le tarif d'intervention de l'association et qui mentionnait « une participation financière des communes pour le poste de secrétariat ». Ainsi, depuis quelques années, l'ADMR facturait en dessous de son coût de revient.

Après négociation avec le Département, l'ADMR a décidé de rompre cette convention et facture désormais en tarification libre (22.20 € au 1^{er} janvier 2017).

La demande de subvention présentée pour 2017 correspond à une subvention d'équilibre du service, soit 0.93 €/h).

Après discussion entre l'association et les représentants des différentes communes concernées (St-Fulgent, Chauché, Bazoge et St-André), il a été décidé de rester à 0.84 € de l'heure (idem à 2016). De même, l'association devra fournir un « budget réalisé » en fin d'année afin que la subvention ne soit pas calculée que sur du prévisionnel.

Le Conseil approuve cette décision et fixe la subvention pour l'année 2017 à 3 380 heures x 0.84 € = 2 839.20 €

Ecole de sports : Point sur le recrutement de l'animateur

Suite au départ de Franck RAVACHE, nous avons reçu 2 candidatures :

1) L'éducatrice sportive employée par le club d'avirons de Chavagnes. Une première rencontre a eu lieu ce matin avec elle et l'association. Titulaire des diplômes et références nécessaires, l'association nous facturerait une prestation de services si nous donnons suite.

2) Wilfrid GUIRAUD, déjà éducateur chez-nous avant Franck, qui recherche de nouveaux des heures le mercredi matin.

Comité de gestion petite enfance 2016

Halte-Garderie Itinérante :

- 46 enfants inscrits (stabilisation) mais avec de plus en plus d'heures facturées.

- Les familles fréquentent de plus en plus plusieurs communes.

- Les journées continues rencontrent un grand succès.

- Chauché rencontre toujours une fréquentation faible.

- Tarification = 2.43 € tarif maximum, 0.93 € tarif moyen et 0.20 € tarif minimum.

Multi Accueil :

- 94 enfants inscrits dont 46 en accueil régulier (5 pour St-André). Beaucoup de petits contrats

- Pour les accueils occasionnels, 15 enfants de St-André fréquentent le service.

- Le taux d'occupation pour 2016 a été de 70.34%. Peu d'occupation le mercredi.

- Tarification = 0.20 € tarif minimum, 1.27 € tarif moyen et 2.92 € tarif maximum.

RAM :

- 227 assistants maternels sur la Communauté de Communes dont 191 exercent réellement une activité (25 à St-André dont 18 en activité). Le nombre d'AM est en baisse depuis 2015.

- Sur le territoire, il y a 812 places agréées pour 1 467 enfants de moins de 6 ans. 699 enfants sont gardés par un AM.

- On note une baisse de la natalité sur le territoire. Pour St-André : 29 naissances en 2013, 21 en 2014, 21 en 2015 et 25 en 2016.
- En 2015 nous avons 74 enfants de moins de 3 ans à St-André dont 63 sont gardés par un AM.
- Matinées d'éveil : 92 ont été proposées en 2016 (10 à St-André). 642 AM et 1342 enfants y ont participé (14 AM et 42 enfants à St-André).
- Le RAM propose aussi des réunions à thèmes et répond aux demandes des parents et des AM.

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

PUIH – Projet d'Aménagement et de Développement Durable : La présentation aux élus ayant soulevée des observations sur la définition de « hameau » et « village », l'approbation du PADD est repoussée. Une réunion de travail est programmée le 13 juin pour redéfinir ces notions.

CIAS : La Commune des Essarts en Bocage n'intégrera pas le Centre Intercommunal d' Action Sociale. En discussion, le financement communal des CLIC, AMAD, ADMR, etc... qui pourrait être géré au niveau du CIAS.

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	Montant H.T
17/05/2017	Concession n° 185 – Carré 1 – Tombe 35 – DEBIEN Alice	DEBIEN Daniel	
17/05/2017	Concession n° 186 – Carré 1 – Tombe 62 – TROTIN Marcelle	TROTIN Viviane	
17/05/2017	Concession n° 187 – Carré 1 – Tombe 188-1 – FIGUESTER Pascal	FIGUESTER Myriam	
17/05/2017	Concession n° 188 – Carré 2 – Tombe 78 – Famille BOUCHER	BOUCHER Michel	
17/05/2017	Concession n° 183 – Carré 1 – Tombe 155 – BOIVINEAU Gérard	BOIVINEAU M.Andrée	
01/06/2017	Jeux lotissement du Guérinet	MAG Equip	1 617.60 €
01/06/2017	Parcours de santé – 2 ^{ème} partie	MAG Equip	3 330.00 €
02/06/2017	Archiviste – 2 ^{ème} partie – CDG85	CDG85	3 150.00 €
08/06/2017	Zinguerie périscolaire, mise en accessibilité sanitaires salles mésanges et logis	AMIAUD	1 855.06 €

Calendrier des réunions

3 juillet 2017 – 19 heures (Conseil)	4 septembre 2017 – 20 h (Conseil)	9 octobre 2017 – 20 h (Conseil)
13 novembre 2017 – 20 heures (Conseil)	11 décembre 2017 – 20 h (Conseil)	

Le CMJ sera convié à la séance du conseil de juillet. Cette séance se terminera par un pot d'été.

Diverses informations

Plan communal de Sauvegarde : La plateforme d'alerte Citoyens est opérationnelle depuis fin mai. Nous allons transmettre à la population début juillet le flyer en annexe avec les modalités d'inscription des habitants.

Présentation du mémento sécurité incendie de la salle des mésanges et de la salle omnisports aux associations : Ces mémentos seront être présentés au monde associatif utilisant ces salles **le lundi 18 septembre 2017 à 18 H 30 mn**. Pour nous aider à présenter au mieux ces mémentos nous avons pris l'assistance technique du bureau de contrôle « Qualiconsult » qui intervient régulièrement sur la Commune pour l'ensemble de nos visites périodiques dans nos Etablissements Recevant du Public.

Parc éolien : La première éolienne (en béton) va être érigée le 19 juin, les 4 éoliennes en acier fin septembre et les pales seront montées au retour des vacances. La mise en service du parc est prévue pour début 2018.

Fête de la musique :

Anthony CARTEAU : Bon retour, belle fête.

Bénédicte MICHENAUD : L'éclairage public n'a pas fonctionné sur la place toute la nuit du samedi, par contre il était en fonctionnement pour la nuit du dimanche au lundi. A voir avec les services.

La séance est levée à : 21H50mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 14 juin 2017 Le Maire : J.DALLET		Le Secrétaire de Séance, Michel BRETAUD	
---	---	--	---